

## ***L'innovation et son impact sur L'inclusion financière numérique***

### ***Innovation and its impact on digital financial inclusion***

**FATHI BENFATTOUM <sup>\*1</sup>, AHMED BENMOUIZA <sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Laboratoire des études de développement économique, Doctorant université de laghouat, Email, [F.BENFATTOUM@LAGH-UNIV.DZ](mailto:F.BENFATTOUM@LAGH-UNIV.DZ)

<sup>2</sup> Laboratoire des études de développement économique, Professeur université de laghouat, Email, [A.BENMOUIZA@LAGH-UNIV.DZ](mailto:A.BENMOUIZA@LAGH-UNIV.DZ)

Reçu le: .../.../2022

Accepté le: .../.../2022

#### **Résumé :**

*Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont introduit toute une gamme de nouveaux services aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements en termes de progrès technologique moderne, de croissance économique et d'amélioration des services sociaux. Au niveau mondial, il existe un consensus de plus en plus croissant entre chercheurs, praticiens et décideurs sur l'importance de l'inclusion financière. Elle représente un accès élargi et un usage intensif et adéquat des services financiers formels à toutes les catégories de populations. Elle est devenue dans les pays en développement, au cours de ces dernières années, une priorité pour les pouvoirs publics. Ce constat est attesté par la multiplication d'initiatives dans le sens de l'amélioration de l'accès et du recours des populations à des services financiers adaptés à travers entre autres, la promotion de stratégies d'inclusion financière. Ces stratégies visent à renforcer l'inclusion financière en élargissant l'accès des services financiers à toutes les couches de la population et en l'éduquant financièrement. Les objectifs recherchés sont de nature à accroître la confiance du public vis-à-vis des institutions financières conventionnelles dans un contexte où la finance informelle domine l'économie avec une forte préférence des agents économiques pour les pièces de monnaie et billets de banque.*

**Mots clés :** finance, développement, Inclusion, TIC.

**Jel Classification Codes :** Q55, O32, P34

#### **Abstract:**

*Information and communication technologies (ICT) have introduced a whole range of new services to individuals, businesses and governments in terms of modern technological advancement, economic growth and improved social services. There is an increasingly growing consensus between researchers, practitioners and decision-makers on the importance of financial inclusion. It represents expanded access and intensive and adequate use of formal financial services to all categories of populations. In developing countries, it has become a priority for public authorities in recent years. This observation is evidenced by the multiplication of initiatives aimed at improving access and use of populations to adapted financial services through, among other things, the promotion of financial inclusion strategies. These strategies aim to strengthen financial inclusion by expanding access to financial*

\* - **Auteur correspondant:** Nom et Prénom, Email: [auteurC@mail.com](mailto:auteurC@mail.com)

Auteur FATHI BENFATTOUM

*services to all segments of the population and by providing financial education. The objectives sought are likely to increase public confidence in conventional financial institutions in a context where informal finance dominates the economy with a strong preference of economic agents for coins and bank notes*

**Key Words:** *finance, development, Inclusion, ICT.*

**JEL Classification:** *Q55, O32, P34*

## 1. . INTRODUCTION

Le sujet de l'inclusion financière a repris une grande importance pendant la période pandémique et post-pandémique. D'une part, la crise économique provoquée par la pandémie COVID -19 est particulièrement douloureuse pour la population vulnérable à faible revenu. D'une autre part, la pandémie COVID-19 a conduit de nombreux consommateurs à utiliser de plus en plus les canaux en ligne et mobiles pour mener à bien leurs activités quotidiennes, y compris effectuer et recevoir des paiements. Les internautes à l'épreuve de la pandémie achètent davantage en ligne ou via des applications mobiles et s'appuient sur les méthodes de paiement numériques, même pour les transactions en personne, afin d'éviter tout contact avec des espèces ou des lecteurs de cartes. Ce virage numérique n'est pas inattendu, mais la situation de crise a accéléré cette

nouvelle ère des paiements motivée par les besoins changeants des habitudes de paiement et pour beaucoup, ces modes de paiement pratiques auront un facteur de rigidité qui influencera un changement de comportement à long terme Les instruments financiers sont des titres ou contrats, dont certains sont négociables sur les marchés réglementés, certains exclusivement utilisés pour anticiper une rentabilité ou un risque financier ou monétaire. La nature dynamique des marchés financiers internationaux est à l'origine de l'utilisation répandue d'une variété d'instruments financiers qui vont des instruments primaires, tels que les obligations, à des formes variées d'instruments dérivés, tels que les swaps de taux d'intérêt. Pour leurs activités, les entités du secteur public utilisent un large éventail d'instruments financiers, des plus simples comme les dettes et les créances aux plus complexes (comme

les swaps de devises pour couvrir des engagements en monnaies étrangères). Dans une moindre mesure, les entités du secteur public peuvent émettre des instruments de capitaux propres ou des instruments composés d'éléments de passif et de capitaux propres. Ce cas peut se produire lorsqu'une entité économique inclut une entreprise publique partiellement privatisée, qui émet des instruments de capitaux propres sur les marchés financiers, ou lorsqu'une entité du secteur public émet des instruments d'emprunt qui se convertissent en part d'intérêt dans certaines conditions.

Problématique : En Quoi consiste Impact des TIC sur les Mécanismes de l'inclusion Financière ?

## **2. Innovation et Inclusion financière :**

Tous les acteurs économiques s'accordent sur le fait que l'innovation constitue un levier incontournable de développement des entreprises, mais aussi un moyen d'adaptation de l'entreprise aux changements de son environnement. Elle apparaît aussi comme un moteur de la compétitivité, de la croissance, de la rentabilité et de la création de valeurs durables (BEN & ACHELHI, H. , 2021). La notion d'innovation est un concept à la

fois pluridisciplinaire et polysémique qui est proche d'autres notions telles que le changement, la créativité, l'invention, ou encore l'entrepreneuriat. Certains auteurs choisissent d'inclure la créativité en amont de l'innovation, dans un modèle d'analyse plus global. La définition de l'innovation varie du contexte dans lequel elle est utilisée. Qu'elle désigne tantôt la nouveauté elle-même (l'objet qui a été inventé) ou le processus global de création (synonyme d'invention), son succès repose sur un ensemble de démarches technologiques, organisationnelles, financières ou encore commerciales qui, intégrées dans un produit, un service ou un procédé, définissent une contribution économique nouvelle. « Innover ou disparaître », ainsi comme le note (T. & Lescop D. , 2011), à partir du moment où l'entreprise fonde essentiellement sa stratégie d'innovation sur un effort interne, elle va recruter les meilleurs talents, les chercheurs à la pointe de leur domaine de prédilection, et veiller à leur donner tous les moyens nécessaires. Les résultats des travaux menés doivent être protégés des concurrents imitateurs grâce à une gestion essentiellement « défensive » des droits de propriété intellectuelle. l'avenir des PME, en montrant, exemple à l'appui, qu'elles doivent s'adapter à la concurrence et conquérir de nouvelles niches de marché pour se mettre à l'abri des

stratégies offensives de leurs principaux concurrents. La capacité à introduire de nouveaux produits et adopter de nouveaux procédés en premier et dans un temps plus court est devenu un impératif de compétitivité (SEN & EGELHOFF, W.G., , (2000).

Dans tous les pays du monde, quel que soit le niveau de développement ou de revenu, il est reconnu qu'il existe des groupes de population qui ne sont pas suffisamment desservis par le système financier formel.

L'inclusion financière consiste alors à élargir leur accès aux produits et (Shankar, 2011) services financiers formels à un coût abordable

Selon l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI, 2010) l'inclusion financière est une notion aux multiples facettes. Elle se définit par « l'accessibilité aux services financiers en termes de coûts et de proximité, la qualité des produits et services proposés qui doivent répondre aux besoins, l'efficacité des produits et services offerts en termes d'amélioration des conditions économiques des bénéficiaires, et à l'usage réel qui en fait par les clients »

L'**inclusion financière** est l'ensemble des dispositifs mis en place pour lutter contre l'exclusion bancaire et financière. Elle englobe toute une gamme de **produits et services financiers et non financiers** rendus accessibles aux populations pauvres.

Parmi les **services financiers**, nous pouvons citer :

- La micro-assurance (ou l'assurance inclusive) avec toutes les variantes possibles liées aux assurances (risque climatique, décès, etc.)
- Les différents produits de crédit
- La pension
- Les produits d'épargne
- Le transfert d'argent

Les **services non financiers** couvrent quant à eux un champ plus vaste. Il peut en effet s'agir de :

- Formations (en gestion d'entreprise, en risques, en gouvernance, etc.)
- Logiciels d'aide à la prise de décision (SIMFI, Microfact, etc.)
- Conseils et expertise technique
- Éducation financière et sensibilisation

Au même titre que la microfinance (lire la définition de la microfinance), l'**inclusion financière** a pour but d'élargir l'accès à des produits et services (non) bancaires et (non) financiers abordables et responsables pour les populations exclues du circuit bancaire classique. Pour parvenir à inclure le plus grand nombre dans le système financier et leur faire bénéficier de services bancaires adaptés, toute une gamme de produits et services ont été développés, le plus connu étant le microcrédit. Mais il existe aujourd'hui des services financiers qui répondent à des besoins qui vont bien au-delà du microcrédit : transferts d'argent, micro-épargne, micro-assurance, micro-pension. Bien conçus et aux mains d'acteurs forts et

responsables, ces produits ont un potentiel énorme en termes de développement.

L'inclusion financière permet aux populations pauvres de financer leurs activités, d'épargner, de subvenir aux besoins de leur famille et de se protéger contre les risques de la vie courante. Leur distribution sur le marché est assurée par divers organismes financiers : institutions de microfinance (IMF), coopératives, prestataires de micro-assurance, banques etc. Il est essentiel que ces distributeurs inscrivent leurs activités dans une démarche responsable et sociale pour remplir l'objectif premier de l'inclusion financière : lutter contre la pauvreté. De nombreux défis restent cependant à relever pour ces distributeurs : tout l'enjeu est de servir les intérêts des populations pauvres tout en assurant leur propre viabilité économique. (<https://www.ada-microfinance.org/a-propos-de-ada/definition-de-linclusion-financiere>, 2023)

## **2. instruments financiers :**

On appelle « produits » ou « instruments » financiers les contrats qui peuvent se négocier sur les marchés de capitaux (<https://epargne.ooreka.fr/astuce/voir/492425/instruments-financiers>, 2023). Une catégorie d'actifs se réfère à la forme que prend un instrument financier, comme les matières premières, les actions, les obligations, les produits dérivés ou les devises. Les instruments financiers peuvent être regroupés selon leur catégorie d'actifs et divisés selon leur niveau de complexité.

## **1.1 Exemples d'instruments financiers**

Les instruments financiers peuvent être catégorisés en deux groupes : les instruments complexes et non complexes.

### **1.1.1 Les instruments financiers complexes :**

Les instruments financiers complexes nécessitent des connaissances approfondies pour pouvoir bien les négocier. Les produits dérivés tels les CFD, les contrats futures et les options font partie de ceux les plus couramment négociés. Les produits dérivés possèdent tous des avantages différents. Par exemple, les CFD conviennent à la couverture (« hedging »). Comme il s'agit d'instruments financiers complexes, il est important de se familiariser avec les particularités de chaque produit dérivé avant de commencer à les négocier.

### **1.1.2 Les instruments financiers non complexes :**

Les instruments financiers non complexes peuvent être négociés sans nécessairement avoir de connaissances très approfondies. Dans certains cas, ils ne nécessitent qu'un investissement initial, et une partie tierce (gestionnaire de fonds) effectue ensuite des placements en votre nom.

Les instruments financiers non complexes comprennent les actions ou titres, ainsi que

*Auteur FATHI BENFATTOUM*

les titres de créance et certains types de fonds d'investissement.

Les titres désignent les actions d'une société, tandis que les titres de créance comprennent à la fois des obligations d'État et de sociétés. Les titres de créance peuvent également faire référence à des actions privilégiées et à des formes de titres garantis tels que les collateralized debt obligation ou CDO (« obligation adossée à des actifs »).

Les fonds d'investissement comprennent les fonds de couverture (ou « hedge funds ») et les fonds communs (ou « mutual funds »). Il s'agit d'instruments qui permettent aux investisseurs de mettre leurs fonds en commun sous la responsabilité d'un spécialiste : le gestionnaire de fonds. En règle générale, le gestionnaire de fonds prend les décisions d'investissement au nom des investisseurs.

(<https://www.ig.com/fr/glossaire-trading/instrument-financier-definition>, 2023)

### **3. L'inclusion financière dans les pays développés :**

#### **1.2**

L'inclusion financière concerne aussi les pays développés.

Le surendettement bancaire, la précarisation de travailleurs à faibles revenus, mais aussi la fermeture d'agences bancaires et postales

dans les territoires, sous l'effet des mutations technologiques (internet, mobile, ...), contribuent à éloigner une partie de la population de l'accès aux services bancaires.

#### **1.2.1 Inclusion financière en France**

L'inclusion financière est devenue même dans les pays développés, une préoccupation sociale et économique. En France, les pouvoirs publics ont légiféré sur un contenu minimal de service bancaire :

- Service bancaire de base gratuit,
- Droit au compte (45 000 désignations de droit au compte en France en 2018),
- Traitement d'une situation de surendettement (88 200 dossiers déposés auprès de la Banque de France en 2018) et
- Octroi de micro-crédits personnels (17 000 en 2018) ou professionnels (environ 200 000 en 2018).

Ces réponses constituent ce que l'on appelle aujourd'hui la « finance inclusive ».

#### **1.2.2 Inclusion financière en Europe :**

En Europe, la Commission Européenne a publié dès 2008 une étude sur l'inclusion financière et l'accès à un service bancaire de base. En mai 2013, la Commission européenne a publié une proposition

de directive sur la transparence et la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement de base.

Cette proposition de la Commission vise à généraliser et à faciliter l'ouverture d'un compte courant pour les citoyens européens auprès de n'importe quel établissement de crédit, à assurer la transparence des tarifs et à simplifier la mobilité bancaire.

58 millions de personnes ne disposeraient pas d'un compte bancaire de base au sein de l'Union européenne. Les disparités restent très importantes entre les différents États membres. Si en France le taux de bancarisation atteint 99 %, selon la Fédération bancaire française, près de la moitié de la population en Roumanie et en Bulgarie ne dispose pas de compte courant. (<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/banque-et-credit/inclusion-financiere/>, 2023)

#### **4. L'inclusion financière numérique**

Avant l'avènement des technologies mobiles, le fait de fournir un accès aux services de communication, tout comme l'inclusion financière universelle, était une vision qui semblait coûteuse et difficile à réaliser. Les technologies mobiles ont changé le paysage des services de communication. Les téléphones mobiles ont fourni des services de communication de

base à des milliards d'abonnés dans le monde entier, avec un déploiement plus rapide et des coûts de service moins élevés que les services de communication traditionnels sur ligne fixe. En outre, avec l'introduction des smartphones, les utilisateurs de téléphones mobiles pouvaient également accéder à des services de communication avancés, tels que les services Internet. D'ailleurs, le nombre de personnes utilisant l'internet mobile a explosé de 280 %, passant de 2,5 milliards de personnes en 2015 à 3,8 milliards de personnes en 2020. l'intérêt de l'utilisation de nouvelles technologies mobiles pour fournir des services financiers aux personnes sous-bancarisées et non bancarisées s'est accru depuis 2004. Même parmi les 20 % de ménages les plus pauvres, près de 7 sur 10 possèdent un téléphone portable (Banque mondiale, 2019). Ainsi, Bill Gates de Microsoft prévoit que : "D'ici 2030, 2 milliards de personnes qui n'ont pas de compte bancaire aujourd'hui stockeront de l'argent et effectueront des paiements avec leur téléphone". Des expériences récentes dans des pays tels que la Chine et l'Inde ont démontré le grand potentiel de l'inclusion financière numérique pour trois raisons : la technologie mobile rend l'inclusion plus accessible ; le cloud computing réduit les coûts de l'inclusion financière ; et la

*Auteur FATHI BENFATTOUM*

technologie des grandes données aide à évaluer les risques. L'idée fondamentale sur laquelle repose la technologie numérique au service des paiements, c'est qu'il est maintenant possible, grâce à un simple téléphone mobile, d'ouvrir un compte d'argent mobile et d'avoir accès à d'autres services financiers. Bien évidemment, disposer d'une connexion Internet multiplie davantage les possibilités. Par le biais de ces technologies ; les politiques gouvernementales visent à apporter leur soutien aux individus exclus des systèmes financiers traditionnels ; en les guidant à mieux surmonter les entraves qui les empêchent d'accéder aux services financiers. Les téléphones portables pourraient éliminer la nécessité de parcourir de longues distances jusqu'au locaux des institutions. Et en réduisant leurs coûts, les technologies numériques pourraient accroître l'accessibilité des services financiers.

#### Exemples de réussite de par le monde :

Certains pays ont déjà trouvé des moyens innovants pour enraciner l'inclusion financière. Au Kenya, par exemple, « M-Pesa » utilise un simple message texte pour permettre aux gens d'envoyer et de recevoir de l'argent, ce qui fait que près de la moitié du PIB du pays circule dans le système. Le service « ABSA Cellphone Banking » de

Barclays en Afrique permet aux clients d'utiliser une application pour ouvrir des comptes, demander des prêts et recevoir des fonds, sans jamais avoir à entrer dans une succursale. Des acteurs établis comme Orange et Telefonica tentent de reproduire ce succès sur les marchés de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est. Le Kenya, la Colombie, le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Ouganda ont été classés parmi les cinq pays les plus inclusifs d'après le dernier rapport du projet Brookings Financial and Digital Inclusion (FDIP). D'autres pays ont obtenu des scores élevés sur des mesures individuelles. Les Philippines, par exemple, se sont classées en tête dans la catégorie des engagements en raison de leur stratégie nationale d'inclusion financière récemment lancée. Le Pérou et le Rwanda ont obtenu de bonnes notes pour l'environnement réglementaire et la République dominicaine a obtenu un score élevé en matière d'adoption de services financiers digitaux.

Le bon classement de l'Ouganda s'explique en grande partie par sa décision de modifier un texte de loi essentiel qui régit les institutions financières. Parmi les changements, la révision permet à certaines institutions financières d'adopter des pratiques bancaires islamiques qui, en s'adressant à une importante population religieuse, augmentent le nombre de clients potentiels. Le Rwanda, quant à lui, a attiré

de forts investissements d'organismes publics et privés dans les plateformes bancaires mobiles dans le cadre d'une vaste stratégie visant à étendre la connectivité nationale. Cette plateforme réunit trois des principales entreprises de télécommunications du Pérou et 32 de ses plus grandes banques en un seul réseau interopérable. A la tête du classement on trouve de la Finlande qui compte, avec la Norvège et le Suède environ 100% de leur population dans le système bancaire. Au cours des deux dernières années, le service d'immigration du pays a distribué des Mastercards aux demandeurs d'asile, qui n'ont pas les documents nécessaires pour ouvrir un compte bancaire conventionnel. Développée par la startup « Moni » basée à Helsinki, la carte aide à résoudre plusieurs problèmes spécifiques aux demandeurs d'asile, selon Jouko Salonen, directeur du Service finlandais de l'immigration. Les gens peuvent utiliser leurs comptes pour acheter des biens, payer des factures et même recevoir des dépôts directs des employeurs. Pendant ce temps, chaque transaction est enregistrée dans une base de données publique, pratiquement incorruptible, gérée par un réseau mondial décentralisé d'ordinateurs. Cela permet au service d'immigration de garder une trace des titulaires de carte et de leurs dépenses.

Le gouvernement péruvien, et après quelques expérimentations de portefeuilles mobiles, a lancé BiM, la première plateforme nationale de paiement entièrement interopérable. Le programme s'appuie sur les enseignements tirés de près de dix ans de fonctionnement de plateformes de paiement mobile dans le monde entier, qui ont montré à quel point l'interopérabilité est essentielle. Contrairement à de nombreux systèmes en boucle fermée qui empêchent les clients d'envoyer facilement de l'argent d'une plateforme à l'autre, cette approche collaborative devrait permettre un confort optimal et interopérable pour les clients, des offres de produits compétitives et, espérons-le, des frais abordables.

À l'échelle mondiale, environ 1,1 milliard, soit environ les deux tiers de tous les adultes non bancarisés ont un téléphone portable, en Inde et au Mexique par exemple, plus de 50% des personnes non bancarisées ont un téléphone portable ; en Chine, 82% en possèdent. Cependant, un quart des adultes non bancarisés ont à la fois un téléphone portable et un accès à Internet ; que ce soit par le biais d'un smartphone, d'un ordinateur personnel, d'un cyber café, ou d'une autre forme. A l'image de la détention de comptes, l'accès à la technologie numérique ; que ce soit un téléphone mobile ou les deux (un téléphone

mobile et Internet) ; à tendance à être plus faible chez les groupes traditionnellement défavorisés (femmes ; les moins éduqués, et les faibles revenus). (Rym, 2020)

### **5. Conclusion :**

Il est de plus en plus évident que l'utilisation des services financiers numériques ait le potentiel de faire progresser rapidement l'inclusion financière. La digitalisation des solutions numériques permet quant à elle, de concevoir et de fournir des services et des produits financiers de manière sûre et rentable, et donc de mettre en place des modèles commerciaux qui peuvent durablement servir les ménages et les petites et moyennes entreprises non ou mal desservis sur le plan financier. Les paiements sont généralement le point de départ dans l'utilisation des services financiers par les personnes exclues, par exemple par la réception de transferts de fonds ou de prestations sociales. Aujourd'hui, nous pouvons tirer parti des solutions de paiement qui permettent à nos économies de sortir renforcées de cette situation de crise et d'établir ainsi un avenir post-COVID-19. A préciser que pour soutenir cette opportunité, trois principaux facteurs sont voués à l'évidence, à savoir le E-commerce, le contactless et le digital. A travers notre analyse empirique, nous avons tenté d'étudier l'évolution de la

digitalisation depuis 2016 afin de dégager la vitesse avec laquelle la Tunisie se développait jusqu'à 2020. Néanmoins, avec les répercussions de la pandémie du COVID-19, cette évolution a accusé une décélération en termes de chiffres malgré une avancée en matière de logistique et d'infrastructure, qui ont assisté à un développement considérable, sans toutefois être témoignés par des chiffres. Le contexte social dans lequel vit la population est déterminant par rapport au niveau d'inclusion financière atteint dans un pays. Une étude de la Banque Mondiale de 2013 montre que dans les pays en développement, l'apprentissage des notions financières dans le cadre d'un programme scolaire normal conçu pour le grand public a peu d'impact. L'éducation financière donnerait en revanche des résultats sensibles lorsqu'elle est dispensée à des moments clés de la vie d'une personne – par exemple, un nouvel emploi ou une demande de prêt hypothécaire.

Les gens apprennent mieux lorsque les messages financiers sont transmis par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou par d'autres voies populaires.

### **6. Bibliography:**

(2023, 12 03). Retrieved from <https://www.ig.com/fr/glossaire->

trading/instrument-financier-  
definition.

(2023, 12 03). Retrieved from  
[https://epargne.ooreka.fr/astuce/voir/  
492425/instruments-financiers](https://epargne.ooreka.fr/astuce/voir/492425/instruments-financiers).

(2023). Retrieved from [https://www.ada-  
microfinance.org/a-propos-de-  
ada/definition-de-linclusion-  
financiere](https://www.ada-microfinance.org/a-propos-de-ada/definition-de-linclusion-financiere).

(2023). Retrieved from  
[https://www.lafinancepourtous.com/  
decryptages/finance-perso/banque-  
et-credit/inclusion-financiere/](https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-perso/banque-et-credit/inclusion-financiere/).

AFI. (2010). *Mesurer l'inclusion financière  
pour les organismes régulateurs :  
Conception et réalisation d'enquêtes  
»*.

Rym, B. (2020). Promouvoir l'inclusion  
financière par le levier de la  
digitalisation des moyens de  
paiement . *Mémoire de fin d'Etudes*.

Shankar, S. (2011). «An analysis of the role  
of microfinance programs in  
promoting financial inclusion in  
India. *doctorat en Science  
économique National University  
ofSingapore*, p. 386.